

? Je pense qu'un résident a une infection des voies urinaires (IVU)

Évaluer le résident

Est-ce que la personne présente :

Signes et symptômes cliniques d'une IVU

Miction soudainement difficile ou douloureuse (dysurie aiguë)

Ou

Au moins deux des éléments suivants :

- Fièvre (température buccale supérieure à 37,9 °C ou 1,5 °C au-dessus de la température de référence à deux occasions consécutives dans une période de 12 heures)
- Nouvelle douleur au flanc ou douleur/sensibilité sus-pubienne
- Mictions soudainement impérieuses ou plus fréquentes
- Hématurie macroscopique
- Apparition aiguë de délire chez les résidents atteints de démence avancée*

OU

Symptômes non spécifiques uniquement

- Détérioration de l'état fonctionnel
- Détérioration de l'état mental (p. ex., nouveaux changements de comportement, plus grande confusion, délire aigu ou agitation)

*Remarques :

- À moins d'être accompagnés de symptômes cliniques, les changements de comportement n'indiquent pas une infection urinaire (voir encadré ci-contre).
- Une chute ne devrait pas être considérée comme un signe d'infection

Encourager et surveiller, évaluer et discuter

1. **Encourager** (sauf en cas de contre-indications cliniques) **et surveiller** la consommation accrue de liquides durant les 24 heures suivantes
2. **Discuter** avec le médecin ou l'infirmier(ère) prat.
3. **Obtenir une culture d'urine.** Si une antibiothérapie empirique est prescrite, recueillir un échantillon d'urine pour culture et antibiogramme avant le début de l'antibiothérapie. L'échantillon peut être prélevé en milieu de jet ou par cathéter.

Encourager et surveiller, évaluer et discuter

1. **Encourager** (sauf en cas de contre-indications cliniques) **et surveiller** la consommation accrue de liquides durant les 24 heures suivantes.
2. **Évaluer** si le résident souffre de constipation et s'il y a d'autres causes au changement de comportement.
3. **Discuter d'un suivi** avec le médecin ou l'infirmier(ère) praticien(ne).

Revoir, réévaluer et consulter

Revoir les résultats de la culture d'urine :

- Numération bactérienne > 10⁸ UFC/L, avec signes et symptômes d'une IVU.
- Plus de deux (2) organismes différents indiquent une contamination

Réévaluer les signes et symptômes du résident :

- Consulter son médecin ou son infirmier(ère) praticien(ne) au sujet des résultats de la culture d'urine et de l'état du résident.

Antibiothérapie

Le médecin ou l'infirmier(ère) praticien(ne) devrait réévaluer l'antibiothérapie selon les critères suivants :

- Nécessité du traitement
- Susceptibilité antimicrobienne
- Voie d'administration
- Durée prescrite recommandée

Réévaluer les signes et symptômes d'infection urinaire après 24 heures

Oui

Apparition de symptômes

Non

- Aucun prélèvement d'urine nécessaire.

- Aucun traitement requis.

- Chercher à établir la cause des symptômes non spécifiques.